

MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

Dakar, le 14 JUIN 2005

CELLULE DE SUIVI DU PROGRAMME  
DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

**TRES URGENT**

**Le Coordonnateur**

**Objet : Séminaire du comité de suivi genre du DSRP**

Monsieur, Madame,

Le Gouvernement du Sénégal s'est engagé à réduire les inégalités de genre qu'il considère comme une contrainte aux efforts de réduction de la pauvreté et de développement socio-économique du pays.

Cet engagement est illustré par l'adoption de la Plate Forme de Beijing issue de la conférence internationale pour la femme de 1995 et par la ratification des différentes conventions régionales et internationales de promotion de l'égalité des genres telle que la Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'égard des femmes. Le plan d'actions pour la femme fut formulé et mis en œuvre de 1997 à 2001. Son évaluation critique a permis l'élaboration de la Stratégie Nationale de l'Egalité et l'Equité des Genres (SNEEG), validée en avril 2005. *nan?*

Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), élaboré en 2001 aux fins de réduire de moitié la pauvreté des populations d'ici 2015, s'est fixé comme objectif stratégique d'«éradiquer toutes les formes d'exclusion au sein de la Nation et instaurer l'égalité des sexes en particulier dans les niveaux d'enseignement primaire et secondaire d'ici 2015 ».

Après les premières années de mise en œuvre, il a été constaté des insuffisances dans l'opérationnalisation de l'approche genre en raison notamment d'absence d'instruments opérationnels et de mécanismes organisationnels adéquats.

C'est à ce titre qu'une réflexion conduite par la CSPLP en charge de la coordination de la mise en œuvre et du suivi de la stratégie de réduction de la pauvreté a abouti à la proposition de mise en place d'un comité de suivi genre du DSRP. Cette initiative a démarré avec la tenue d'un atelier organisé par le MEF (CSPLP) et le MFDS, avec l'appui de l'UNIFEM, au cours duquel le comité de suivi genre du DSRP a été mis en place autour de trois commissions thématiques (i) genre et formulation des politiques, programme et projet (ii) genre et indicateurs de suivi (iii) genre et budget.

.../...

Pour une prise en compte systématique et effective de la dimension genre dans le processus du DSRP, en particulier, et l'agenda de développement du pays en général, il est apparu nécessaire d'élaborer un plan d'actions pour assurer une synergie et une cohérence dans les interventions.

La mise en œuvre de ce plan d'actions servira de support pour engager avec plus de visibilité la révision du DSRP en s'appuyant notamment sur les résultats de la stratégie nationale d'équité et de genre qui vient d'être élaborée.

Le plan d'actions devra être élaboré de manière consensuelle à la lumière de l'agenda du processus de révision du DSRP et d'élaboration du budget programme.

A cet effet, nous vous invitons à prendre part, au séminaire de validation du plan d'actions, **prévu le 16 juin 2005, à l'Hôtel Savana/Dakar**, par le groupe de travail avec l'appui de l'UNIFEM et de la Banque Mondiale.

Veillez agréer, **Madame, Monsieur**, l'assurance de notre considération distinguée.

P. J. : 2



**Thierno Seydou NIANE**

**DESTINATAIRES :**

- Mme Abibatou NDIAYE, Groupe d'initiative des Femmes pour le suivi du DSRP
- Représentante Collectif des OCS pour le Suivi du DSRP
- Représentante Comité de Suivi des Centrales syndicales dans le suivi du DSRP
- Représentante du COLUPAS
- Mme Safiétou DIOP, Réseau Siggil Jigéen
- Mme NDOYE Tine, Réseau Femmes Rurales Sénégal
- Mme Rokiatou GASSAMA, COSEF

- Mme Safiétou MBODJ, Réseau Genre Congad
- Mme Ndèye Ndiaye NDOYE, CLVF Direction – Famille Béranger Féraud
- Mme Rokhaye GAYE, RADI
- Représentant Association Sénégalaise des Femmes diplom. des Univers (ASFUDU)
- Représentant Association des Femmes de Ndef Ling
- Mme Maguette Diouf DIOP, Ministère du Plan et du Développement Durable
- M. Mamadou FAYE, Point focal Ministère de l’Agriculture et de l’Hydraulique
- Représentante Direction des Collectivités locales /MCLD
- Mme Jeannette Bâ LY, CTI/MSM
- Mme Astou SAGNA, DPS/MEF
- Mme NDèye Mayé DIOUF /DCEF/MEF
- Mme Sira Sy SECK, Ministère du Plan et du Développement Durable
- Mme Marème Cissé THIAM, Directrice de l’Entreprenariat Féminin
- Mme Aminata Diouf NDIAYE, Ministère de la Femme de la Famille et du Développement social
- Mme Oumi DIAGNE, DPRH/MPDD
- Mme Maguette SOW, DAGE/MFFDS
- Représentante Ministère du Commerce
- Mme Fatou SARR, IFAN/UCAD
- Monsieur Salam FALL, IFAN/UCAD
- Monsieur Socé SENE, Consultant
- Mme Fatimata Dia SOW, ASELFAE
- Représentante Plates formes multifonctionnelles (PTF)3

- Dr Issa Diop Touré /OMS
- Mme Aminata Sow SIDIBE, Juriste /UCAD
- Mme Marième DIOP, Consultante MFFDS
- Monsieur Momar Ballé SYLLA /DPS-MEF
- Mme Ndèye Maty NDOYE /Réseau Genre Congad
- Mme Meugué SY /DIRFEL/Dakar
- Représentant Ministère de l'Economie et des Finances
- Mme Khady NDAO, Directeur Adjoint Budget/MEF
- Mme Fatou CISSE /Faculté Sciences Economiques et Gestion/UCAD
- Monsieur le Directeur de l'UPEA, Dakar Mermoz
- Mme Maria CARRIES /UNESCO
- Mme Diana Lima Handen / FNUAP
- Mme Soukeye DIENG, Directrice CEDPA Sénégal (8253 Sacré Cœur 1)
- Mme Isabelle De GOUSSENCOURT /PNUD/SURF
- Monsieur Taib DIALLO PNUD
- Mme Aïda DIA /UNICEF
- Mme Coumba Mar GADIO /PNUD/SURF
- Mme Micheline RAVOLOLONARISOA /UNIFEM
- Mme Seynabou TALL /UNIFEM
- Mme Zo RANDRIAMARO /UNIFEM
- Représentant CREA /CBMS
- Représentant CRDI /MIMAP
- Représentant Bureau d'Appui à la Coopération Canadienne
- Représentant Union Européenne
- Représentant Projet Lutte contre la Pauvreté /MFFDS
- Représentant PAREP

# Atelier du Comité de suivi genre pour la mise en œuvre du DSRP

Hôtel Savana Dakar le 16 juin 2005

## Programme de la journée

<b>8h 30 – 9h</b>	<b>Accueil et mise en place des invités</b>
<b>9h – 9h 45</b>	<b>Ouverture officielle</b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ <b>Mot des partenaires (Banque Mondiale – UNIFEM)</b></li><li>✓ <b>Mot du Recteur de l'UCAD</b></li><li>✓ <b>Allocation du Ministre de la Femme de la Famille et du développement Social</b></li><li>✓ <b>Allocution du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances</b></li></ul>
<b>9h 45 – 10 h 15</b>	<b>Pause – café</b>
<b>10h 15 – 10 h 30</b>	<b>Rappel des activités antérieures du groupe genre</b>
<b>10h 30 – 10h 45</b>	<b>Restitution de l'atelier de Ouagadougou</b>
<b>10h 45 – 11h 15</b>	<b>Présentation du Rapport d'avancement 2004</b>
<b>11h 15 – 11h 45</b>	<b>Discussions</b>
<b>11h 45 – 13h</b>	<b>Présentation du Plan d'Actions</b> <b>Discussions</b>
<b>13h – 14h 30</b>	<b>Pause – déjeuner</b>
<b>14h 30 – 15h 30</b>	<b>Présentation du Laboratoire de recherches sur le Genre par Madame Fatou Sarr, IFAN.</b> <b>Discussions</b>
<b>15h 30 – 16h</b>	<b>Discussions sur les modalités de mise en œuvre du Plan d'actions.</b>
<b>16h – 16h 15</b>	<b>Pause – café</b>
<b>16h 15 – 17h</b>	<b>Synthèses – Recommandations – Clôture.</b>

# GOVERNEMENT DU SENEGAL : INITIATIVE D'INTEGRATION DU GENRE DANS LE BUDGET

## AIDE-MEMOIRE

1. Le Gouvernement s'est engagé à réduire de manière drastique les inégalités de genre qu'il considère du reste comme une contrainte aux efforts de réduction de la pauvreté et de développement socio-économique du pays. Des études empiriques effectuées par la Banque mondiale et d'autres acteurs au développement ont aussi montré que les inégalités de genre freinent la création de richesse, la croissance socio-économique et le développement (Banque Mondiale, 1999 ; UNDP, 1999, UNIFEM, 2002, Amatyr Sen, 1999, Stephen Klasen, 1999, etc.).
2. L'engagement du Sénégal à réduire les inégalités de genre est illustré par l'adoption de la Plate Forme de Beijing issue de la conférence internationale pour la femme de 1995 et par la ratification des différentes conventions régionales et internationales de promotion de l'égalité des genres telle que la Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'égard des femmes. Un plan d'action pour la femme fut formulé et mis en œuvre de 1997 à 2001 et dont l'évaluation critique a permis l'élaboration de la Stratégie Nationale de l'Egalité et l'Equité des Genres (SNEEG).
3. Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), élaboré en 2001 aux fins de réduire de moitié la pauvreté des populations d'ici 2015, s'est fixé comme objectif stratégique : «éradiquer toutes les formes d'exclusion au sein de la Nation et instaurer l'égalité des sexes en particulier dans les niveaux d'enseignement primaire et secondaire d'ici 2015 ». A cet égard, il est considéré que « *la discrimination à l'égard des femmes en matière d'accès aux ressources a une forte incidence sur l'économie du ménage car elle réduit la productivité du travail. En outre, les investissements ciblés sur les femmes donnent des résultats rapides dans la réduction de la pauvreté car lorsque les femmes ont un pouvoir de décision dans l'utilisation des ressources, une part importante du budget est consacrée à l'éducation, la santé et à l'alimentation des groupes vulnérables. C'est pourquoi la répartition et la maîtrise des revenus et des ressources pour améliorer la situation économique et sociale des femmes sont des objectifs prioritaires pour réduire la pauvreté* ».
4. Pour atteindre cet objectif, l'approche consiste à prendre en compte la dimension genre de manière transversale, en amont et en aval des interventions. Cette orientation a été ainsi traduite après l'énoncé des axes stratégiques du DSRP : « *la prise en compte dans la conception, l'exécution et le suivi -évaluation des programmes selon le genre seront basées sur une approche transversale qui reconnaît et part des spécificités de genre en vue d'améliorer l'impact des interventions et d'assurer l'équité. La prise en compte des différents rôles des hommes et des femmes, les disparités entre sexes en ce qui concerne le contrôle et l'accès aux ressources, ainsi que les différences qui en résultent au niveau des contraintes, besoins et priorités serviront de principe d'orientation à toutes les composantes des stratégies retenues* » (DSRP, p : 15).
5. Après les premières années de mise en œuvre, il a été constaté des insuffisances dans l'opérationnalisation de l'approche genre en raison notamment d'absence d'instruments opérationnels et de mécanismes organisationnels adéquats.
6. C'est à titre qu'une réflexion conduite par la CSPLP en charge de la coordination de la mise en œuvre et du suivi de la stratégie de réduction de la pauvreté a abouti à la

proposition de mise en place d'un comité de suivi genre du DSRP. Cette initiative a démarré avec la tenue d'un atelier organisé par le MEF (CSPLP) et le MFDS, avec l'appui de l'UNIFEM. Au cours de cette rencontre qui a vu la participation des différentes catégories d'acteurs concernés<sup>1</sup>, le comité de suivi genre du DSRP a été mis en place autour de trois commissions thématiques (i) genre et formulation des politiques, programme et projet (ii) genre et indicateurs de suivi (iii) genre et budget.

7. Après cette rencontre, des études préalables ont été commanditées pour fournir aux groupes des outils notamment pour évaluer le degré de prise en charge du genre dans les projets. Les résultats de cette étude devaient permettre au groupe genre de mieux contribuer à l'élaboration du rapport d'avancement pour évaluer l'alignement des projets exécutés dans le cadre de la stratégie par rapport à l'approche genre. Dans cette perspective, la Cellule de Suivi du DSRP, les partenaires au développement, en particulier, le sous-groupe genre de la Commission des Partenaires et la société civile travaillent en synergie pour une meilleure prise en compte du genre dans le rapport d'avancement 2004 et dans le processus de révision du DSRP.
8. En ce qui concerne le thème « genre et budget », une avancée significative est notée avec la tenue de deux séminaires de formations sur le 'genderisation' du budget organisé dans le cadre de l'initiative genre et budget de l'UNIFEM en vue de sensibiliser et à former les techniciens du Gouvernement aux techniques de budgétisation selon le genre.
9. La Banque Mondiale a récemment mis en place un programme régional d'intégration du genre dans le budget dont l'objectif est d'apporter un appui technique et financier, sous forme de don, à cinq pays de l'Afrique de l'Ouest – Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal – pour la promotion de l'intégration du genre dans le DSRP et le budget.
10. Un séminaire méthodologique de lancement du programme s'est tenu du 20 au 22 avril 2004 à Ouagadougou (Burkina Faso). Le Sénégal, à l'instar des autres pays couverts par le Programme y a été représenté par une équipe de cinq personnes venant du Ministère des Finances, du Ministère de la Famille et du Développement Social et de la Société civile.
11. Pour une prise en compte systématique et effective de la dimension genre dans le processus du DSRP en particulier, et l'agenda de développement du pays en général, il est apparu nécessaire d'élaborer un plan d'action pour assurer une synergie et une cohérence dans les interventions.
12. Ce plan d'action prévoit d'abord un engagement fort et explicite du MEF qui coordonne la préparation du budget et le processus DSRP. Pour garantir cette orientation en faveur de la prise en compte du genre, il est important que le MEF précise dans la lettre d'orientation budgétaire, le souhait du gouvernement de voir les ministères appliquer une approche genre dans leurs propositions de budget.
13. Dans ce cadre de l'exercice, l'UNIFEM et la Banque Mondiale se sont engagées à accompagner le gouvernement du Sénégal en apportant aux ministères les appuis

---

<sup>1</sup> Services étatiques en charge des finances, du plan, du développement social et de la femme, des services sociaux de base, les organisations de la société civile (dont les organisations des femmes, les ONG, les syndicats) ; les partenaires au développement, les chercheurs etc.

technique et financier nécessaires notamment la mise à disposition de consultants, la formation et la recherche.

14. La mise en œuvre de ce plan d'action servira de support pour engager avec plus de visibilité la révision du DSRP en s'appuyant notamment sur les résultats de la stratégie nationale d'équité et de genre qui vient d'être élaborée.
15. Le plan d'actions devra être élaboré de manière consensuelle à la lumière de l'agenda du processus de révision du DSRP et d'élaboration du budget programme. A cet effet, un séminaire de validation du plan d'action est prévu le 16 juin 2005 par le groupe de travail avec l'appui de l'UNIFEM et de la Banque Mondiale.